

COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE CONCILIATION ET CONTENTIEUSE DU 15 AVRIL 2025

Président : FATI MANI TORO

Juges Consulaires : ISSAKA OUMAROU

MAIMOUNA MALLE

Greffier : Mme MOUSTAPHA AISSA MAMANE MORI

N°	RG	DEMANDEUR(S)	CONCILIATION	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
AFFAIRES					
01	138/25	LA COMPAGNIE ROYAL AIR MAROC	Mr MOUSSA DAOURE ALIOU		<u>Le tribunal</u> - Constate l'erreur d'enrôlement de l'assignation - Ordonne son enrôlement par le greffe au rôle de la juridiction désignée
02	122/25	MAHAMAN ABOUBACAR NOMAO	LA NIGERIENNE POUR LA PROMOTION IMMOBILIERE (NPI)		<u>Le tribunal</u> - Constate l'échec de la tentative de conciliation par la non comparution du défendeur ; - Constate que le dossier n'est pas en état ; - Renvoie devant le juge Illa Moumouni pour la mise en état.
03	129/25	L'ENTREPRISE ANDOUME ALI	L'ENTREPRISE SAFDIE SARLU		<u>Le tribunal</u> - Constate l'échec de la tentative de conciliation par le défaut de comparution du défendeur ; - Constate que le dossier n'est pas en état ; - Renvoie devant le juge Illa Moumouni pour la mise en état.
04	116/25	LA SOCIETE SOCOTRA SARL	LA SOCIETE ISTITHMAR WEST AFRICA NIGER SAU		<u>Le tribunal</u> - Constate l'échec de la tentative de conciliation ; - Constate que le dossier n'est pas en état ; - Renvoie devant le juge Illa Moumouni pour la mise en état.



CONTENTIEUX (AFFAIRES DU JOUR)

01	81/25	UNIVERSITE ISLAMIQUE AU NIGER	Mr SALISSOU IBRAHIM	Délibéré au 30/04/2025
02	53/25	SIDI ABOUZEIDI	AWUDU SITTA SAANA	Délibéré au 30/04/2025
03	126/22	YACOUBA ELH SALEY	HABIBOULAYE IDE CHINA	Délibéré au 02/04/2025
04	45/25	ETS ABDOUL KADRI OUMAROU	OPVN	Délibéré au 30/04/2025
05	275/24	ETS OUMAROU IDE MAYAKI, représenté par ADAMOU ABBA ADAMOU	1) M.ABDOURAHAMANE MOHAMED 2) M.MOHAMED BAYE 3) M.ROUFZI ARZIKA	Délibéré au 02/04/2025
06	90/25	MAMOUDOU BINTA PENDA	SOCIETE-HI TECH SOLUTIONS SARL	Délibéré au 02/04/2025

DELIBERES DU JOUR

01	52/25	Mr IBRAHIMA MANGA	ECOBANK NIGER S.A	Le Tribunal SPC, en matière commerciale, en 1^{er} ressort : - Constate la conciliation intervenue entre les parties ; - Leur en donne acte - Condamne ECOBANK NIGER aux dépens. Arrêté le présent rôle à 11 Dossiers Fait à Niamey, le 15 AVRIL 2025 Le Greffier en chef
----	-------	-------------------	-------------------	---

